

L'ÉCO

de la semaine

19 - 25 juin 2021

POESAM 2020 : Des porteurs de meilleurs projets malgaches récompensés	3
Budget - Crainte d'une validation « express » de la loi de Finances rectificative	3
Filière bovine - La traçabilité électronique et les « feedlot » discutés	4
Administration publique : Déploiement de l'AUGURE 2 dans les régions	4
Filière maraîchère - Miser sur la transformation pour limiter le gaspillage	5
Transports aériens - Une issue à trouver pour Air Madagascar	5
Foncier : Onze bails emphytéotiques annulés en 2020	6
Cours mondial du nickel - Les perspectives d'Ambatovy menacées par les Philippines	6
Connectivité maritime - Gagner en compétitivité	7
Secteur de l'assurance : un taux de pénétration de seulement 0,6%	8
Routes provinciales: opération de désenclavement dans plusieurs zones	8
Madagascar-Chine : Les échanges résistent à la crise sanitaire	8
Sud de Madagascar - Aucun projet viable sans les infrastructures vertes	9
FIVMPAMA : Vers la prolifération des acteurs économiques	9
Diplomatie: Madagascar au forum d'Antalya	10
Foncier - Dématérialisation de la gestion des permis de construire	10
Administration : 26 commissaires du commerce prêtent serment	10
Propriété industrielle : Une cinquantaine de contentieux suivis par l'OMAPI en 2020	11
«Aron'ny fambolena voatse» : la première assurance agricole, effective dans le Sud	11
Conjoncture - Le climat des affaires se gâte	12
Développement du grand sud : La BAD prête à soutenir le gouvernement	12
Coopérative: Valoriser les produits grâce à la transformation	12
« Kanton'i Gasikara » : Promouvoir les métiers de l'artisanat	13
Produit de luxe - Le Caviar malgache à la conquête du monde	13
Croissance inclusive : La Banque mondiale accorde un financement de 150 millions de dollars	14
Délivrance des permis de construire - Finis la corruption et les déplacements à répétition	14
Projet de loi de finances rectificative 2021: les prévisions légèrement revues à la baisse	15
Plan Emergence Madagascar : « Nous sommes déjà dans la mise en œuvre » selon Augustin Andriamanananoro	15
Energie : Vers un doublement de la capacité de la centrale solaire d'Ambatolampy	16
E-commerce - Les PME spécialisées dans la livraison ont le vent en poupe	16
Orangeries d'Ambohitafy: la plantation détruite à 90%	17
Coopération - La BAD à Mahazoarivo	17
Jirama : une subvention de 380 milliards d'ariary pour 2021	17
Cacao de Madagascar - La pureté biologique pour reconquérir le marché	18
Moramanga : Des paysans livrent 7,2 tonnes de fruits et légumes pour Ambatovy	18
Impôts fonciers - La moitié des maisons recensées à Antananarivo ne paient rien	19
Projet « Rcade d'Iarivo » : « Nous l'avons commencé et nous l'avons terminé ».....	19
LFR 2021 - Tout pour le Sud !	20
Développement - Des projets durables pour Ampanihy	20
Porte ouverte: le Mef dévoile les réformes engagées	20

POESAM 2020 : Des porteurs de meilleurs projets malgaches récompensés

NAVALONA R. | MIDI MADAGASIKARA | 19 JUIN 2021

Depuis près de dix ans, Orange Madagascar promeut l'innovation sociale et responsable en soutenant l'entrepreneuriat social. Cette entreprise récompense maintenant les porteurs de meilleurs projets malgaches inscrits pour le Prix Orange de l'Entrepreneuriat Social en Afrique et au Moyen-Orient (POESAM) 2020. Parmi une quarantaine de candidatures enregistrées, les trois premiers prix de ce concours de meilleurs projets d'entreprises innovantes et responsables, qui sont décernés au niveau national, sont ANDAO SHARE, HEALTHIA et MAPWESS. Le premier prix est une plateforme de financement particulier qui met en relation directement les donateurs et les projets d'association œuvrant pour l'émancipation des femmes, l'environnement, l'éducation et le développement à Madagascar. Le gagnant a été classé dans le top Ten du concours continental, et a reçu un prix de 2,5 millions Ariary.

Plateforme en ligne. Le 2e prix est attribué à un porteur de projet sur le passeport de santé universel sous forme de QR-Code intégré à une carte ou à un bracelet, et d'une plateforme

en ligne sécurisée via une technologie blockchain. Il a gagné une somme de 2 millions Ariary. Quant au gagnant du 3e prix, qui a obtenu une somme de 1,5 millions Ariary, c'est également une plateforme en ligne de mise en relation entre les étudiants africains et les universités à l'étranger, utilisant la nouvelle technologie pour faciliter au maximum le choix des universités, tout en simplifiant le processus de candidature. En outre, un prix féminin a été remis à ALT SOAP qui est une production de savons recyclés et distribués auprès des couches vulnérables, surtout des associations de femmes. Mais ce n'est pas tout ! REM'AIDE a reçu le prix coup de cœur Covid-19. Il s'agit d'une application mobile interactive qui aide le patient à s'informer de son état de santé. C'est également un outil d'aide au personnel de santé afin de mieux gérer, planifier et organiser ses activités.

Accompagnement. Il faut savoir que l'EDBM (Economic Development Board of Madagascar) s'est associé avec Orange Madagascar pour accompagner les start-ups. Par ailleurs, les lauréats sont accompagnés en incubation



Parmi les gagnants recevant leurs prix hier.

et en développement des solutions technologiques de leurs projets à travers Ivotech. Il faut savoir que le directeur général d'Orange Madagascar, Michel Degland et le directeur général de l'EDBM, Andry Ravalomanda, ont remis les trophées et les récompenses aux lauréats, hier, à la Tour Orange à Ankorondrano. Les trois premiers prix ont, en même temps, obtenu chacun un Smartphone avec un forfait mobile, un flybox avec forfait internet, outre le programme d'incubation et d'un accompagnement technique avec Orange et ses partenaires. Quant aux deux prix spéciaux, ils bénéficient chacun d'un million Ariary, d'un programme d'incubation et d'un accompagnement technique, ainsi que des goodies.

Budget - Crainte d'une validation « express » de la loi de Finances rectificative

HARY RAKOTO | LA VÉRITÉ | 19 JUIN 2021

Patience mise à l'épreuve. C'est de cette manière que les organisations de la société civile ressentent l'attente de la publication du Projet de loi de Finances rectificative (PLFR) pour cette année. Etant donné l'approche de la fin de la session parlementaire, et que le PLFR n'est pas encore accessible au grand public, la partie de la société civile tire ainsi la sonnette d'alarme sur le fait que ce projet de loi puisse être l'objet d'une validation à la va-vite et avec peu ou sans réflexion de la part des élus en charge de faire passer la loi. La société civile est toujours la première à réagir sur ces projets de loi et la version rectificative de 2021 ne déroge pas cette règle sur fond de transparence. Certains élus parlent d'infantilisation de la population en adoptant le projet en seulement deux heures, sur une base de lecture de dix jours, sans concertation budgétaire et la société civile critique souvent le fond même du projet de loi. Les organisations civiles suggèrent ainsi une diffusion publique simultanée avec le dépôt du projet de loi auprès de l'Assemblée nationale en vue de la validation de



cette dernière. Pour le moment, le document renfermant le Projet de loi de Finances rectificative n'est pas encore à la disposition des élus locaux, selon un membre de la Commission « finance » de la Chambre basse. Dans le cas

contraire, si effectivement les députés ont déjà le document entre leurs mains, le fait de ne pas rendre le projet de loi public sort du cadre légal, selon les arguments du Collectif des citoyens et organisations citoyennes (CCOC).

Filière bovine – La traçabilité électronique et les « feedlot » discutés

MIRANA IHARILIVA | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 19 JUIN 2021

Des éleveurs et des représentants d'autorités locales ont rencontré le directeur général de l'Élevage auprès du ministère de l'Agriculture et de l'élevage à Taolagnaro.

Échanges terre-à-terre entre le directeur général de l'Élevage, auprès du ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Tsiry Andriamahatola Lezoma, et des représentants d'éleveurs de zébus et des notables de la région Anosy, à Taolagnaro. Une démarche de partage autour des nouveaux projets lancés, notamment celui de la traçabilité de la sécurisation et du «Feedlot », engraissement et amélioration génétique des bovins. Les responsables des communes, les représentants des éleveurs ainsi que les opérateurs privés de la filière bovine de la région Anosy ont eu l'occasion de discuter en profondeur des réalités vécues par chaque catégorie d'acteurs.

Des éclaircissements sur les textes réglementaires régissant la filière bovine et l'élevage des petits ruminants, le nouveau système d'identification et de traçabilité du bétail, Livestock identification and trace-back système, (LITS), qui est en cours de mise en place dans quatre régions du Sud de Madagascar, ont été abordés.

Les représentants des éleveurs des communes d'Ankaramena et de Manambaro, qui figurent parmi les principaux marchés de bovidés de la région Anosy, ont soulevé plusieurs points de blocage au développement de la filière.

Les problèmes dans le suivi sanitaire de leur cheptel, comme l'insuffisance de vétérinaires mandataires déployés, l'inexistence de couloirs de vaccination dans ces localités, ont été évoqués.

Projet ambitieux. Le texte régissant le fonctionnement du service vétérinaire leur a été alors clarifié et des solutions telles que la mise en service des MMAV (Mpiompy manampy amin'ny asa veterinerana) ont été avancées.

La paperasserie et les frais d'enregistrement des bovins ou encore le délai de validité de la Fiche individuelle du bovidé (FIB) sont autant de questions soulevées par ces éleveurs.



Des éleveurs d'Ankaramena et de Manambaro ont été entendus par le responsable du ministère de tutelle.

Le texte relatif à l'identification et la traçabilité des bovins recourant à l'utilisation de boucles et de bolus électroniques infalsifiables leur a ainsi été présenté et expliqué. Niha Gilbert s'en réjouit: « Cette rencontre nous a permis de nous pencher sur les problèmes auxquels est confrontée la filière bovine, notamment dans l'enregistrement du bovidé et son suivi sanitaire», explique cet éleveur de la commune rurale d'Ankaramena.

Il a été suggéré par la mairesse de cette commune, Arline Attalah, de réduire le volume du bolus à implémenter pour les jeunes bovins, ainsi que le poids et la taille des boucles. Le MAEP prévoit de mettre en place des centres de sélection et d'amélioration génétique d'animaux de race bovine et de petits ruminants.

Une opération qui sera suivie d'une installation de complexes d'embouche. Ce projet ambitieux mettra à la portée des éleveurs des animaux de race performante et résiliente.

Administration publique : Déploiement de l'AUGURE 2 dans les régions

NAVALONA R. | MIDI MADAGASIKARA | 19 JUIN 2021

Lancée depuis décembre 2020, l'Application Unique pour la Gestion Uniforme des Ressources humaines de l'Etat (AUGURE 2) est maintenant effective au niveau des départements ministériels pour le traitement des actes administratifs et financiers du personnel de l'Etat.

Le processus entre maintenant dans une nouvelle étape car l'application entame son déploiement dans les services régionaux des ministères.

Séances de formation

A cet effet, le ministère de l'Economie et des Finances, ainsi que le ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales et en collaboration avec l'Union Européenne, à travers le programme Ny Fanjakana ho an'ny Daholobe (NFD), procèdent à des séances de formation des utilisateurs et à la déconcentration du centre d'assistance. Des missions sont réalisées dans les 22 régions, à travers des descentes depuis le 14 juin jusqu'au 24 juillet 2021. Les premières séances ont eu lieu dans l'Itasy, région pilote de ce déploiement régional. On rappelle que suite à la série d'audits réalisée par la Cour des Comptes en octobre 2019 et en février 2020, dont le but était de mettre AUGURE 2 aux

normes internationales des systèmes d'informations, des recommandations ont été émises comme la mise en place d'un Schéma Directeur Informatique (SDI). Ce dernier encadre les procédures du déploiement et de la normalisation de ce système. Pour y parvenir, les deux Ministères responsables ont bénéficié du soutien de l'Union Européenne, concrétisé par le recrutement d'un Consultant du NFD, lequel est expert en Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH). Ce consultant a finalisé le SDI intégrant les différents modules à développer dans AUGURE 2 afin qu'elle devienne le Système d'Information de Gestion des Ressources Humaines de l'Etat (SIGRHE) d'ici 2023.

Feuille de route

Outre la formation des responsables de la gestion des ressources humaines au niveau des Services Techniques Déconcentrés (STD), les missions en

régions avaient également pour but de vulgariser la feuille de route du SDI d'AUGURE 2 auprès des entités régionales. A l'issue du déploiement dans les régions, l'application sera opérationnelle au niveau de tous les STD. Par ailleurs, chaque région disposera d'une équipe régionale de coordination, de formation et d'assistance sur la gestion administrative et financière observée dans AUGURE 2. Et grâce à la feuille de route du SDI, les responsables des STD auront les mêmes niveaux d'informations que les responsables centraux. Notons que ce déploiement régional ne fait que confirmer la volonté des ministères en charge des Finances et en charge de la Fonction Publique de faire d'AUGURE 2, une référence pour la promotion de l'e-gouvernance à travers la digitalisation de la gestion de l'administration.

Filière maraîchère – Miser sur la transformation pour limiter le gaspillage

L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 19 JUIN 2021

Madagascar est un grand producteur de légumes. Tout est produit et consommé frais sur place. Des unités de transformation et de conservation sont les bienvenues pour éviter de les jeter.

La production de légumes de Madagascar parvient à satisfaire les besoins des principaux centres urbains du pays d'une manière générale. Mais les façons d'agir doivent évoluer afin de limiter les pertes et les gaspillages, et pour pouvoir envisager plus tard une augmentation de l'exportation.

Quelques sociétés qui se comptent sur les doigts d'une seule main procèdent à l'exportation de légumes de Madagascar. Ces exportations s'effectuent en conserverie ou à travers un choix minutieux de produits frais. La filière maraîchère n'évolue cependant pas suffisamment assez vite pour qu'un changement soit perceptible en termes de niveau de vie ou de système de production chez les paysans.

Les régions centrales du pays sont parmi les principaux producteurs de légumes. Certaines localités du pays en dépendent même.

Une étude concernant la filière, réalisée sur l'initiative de Fert, en partenariat avec la fédération d'organisations paysannes Fifata et l'association Ceffel, spécialisée en fruits et légumes, il y a quelques années, a soutenu que « les initiatives de soutien à la filière sont caractérisées par des interventions ponctuelles (de type « projet »), peu coordonnées et ne permettant pas une vraie pérennité et une diffusion significative des expériences réussies ». Il a été spécifié également que « plusieurs acteurs se démarquent néanmoins par leur continuité dans le développement de la filière: Fifamanor, Fert/Ceffel, le CTHA3... Mais certains sont confrontés à de sérieux problèmes de financement de leurs actions dans la durée ».

Un intérêt croissant. C'est dire que les acteurs de la filière ne sont pas suffisamment appuyés. Certaines sociétés exportatrices se voient cependant contraintes de mettre en



Les légumes sont vendus au jour le jour au marché.

place un système d'encadrement rigoureux pour pouvoir s'assurer de la qualité des produits.

L'étude susmentionnée a cependant reconnu que « la filière légumes intéresse de plus en plus d'intervenants à Madagascar comme en témoigne le nombre croissant de projets de soutien à la production ».

Les auteurs de cette étude réalisée dans quatre régions centrales de la Grande Île spécifient aussi que « certains intervenants ont développé des approches intéressantes, aussi bien en termes de maîtrise technique (exemple: production de semences de pomme de terre par Fifamanor, formation et expérimentation pour le Ceffel...), que d'appui organisationnel aux producteurs ».

Les exportations sont pour le moment limitées. Mais le marché local existe. Les Malgaches consomment des légumes assez régulièrement. Selon les résultats d'un sondage de Stileex, 45% des Malgaches ont déclaré acheter des légumes tous les jours si 49% ont affirmé en acheter deux ou trois fois par semaine. En outre, 6% n'en achètent qu'une fois par semaine. Pour 85% des consommateurs, la « fraîcheur » constitue le premier critère pour le choix des légumes achetés, si 53% s'en tiennent à l'aspect du produit. 15% des acheteurs accordent une importance particulière au prix pour se fixer.

Aliment du pauvre? Toutefois, l'étude

sur la filière mentionne que, « les producteurs et les consommateurs sont très peu informés et sensibilisés sur les bienfaits des légumes sur la santé. Les légumes véhiculent une image d'« aliment du pauvre » (à l'inverse de la viande). Leur consommation est bien inférieure aux apports recommandés pour la population malgache, entraînant d'importantes carences en vitamines et micronutriments auprès de la population ».

Depuis le début de la crise de covid-19, certains foyers ont néanmoins pris l'habitude de diversifier davantage leur alimentation en accordant un peu plus d'importance aux fruits et légumes. Ce qui a contribué au maintien de la consommation locale malgré un contexte de crise et nonobstant la pression du confinement.

Les collecteurs mettent cependant l'accent sur les difficultés de conservation et de transformation des produits. Ce qui débouche souvent sur une forme de gaspillage puisqu'une partie des récoltes est abîmée et généralement irrécupérable au bout de quelques temps.

Certains produits agricoles pourrissent ainsi au niveau de certaines régions alors que d'autres connaissent une pénurie d'aliment criante, comme le Sud profond. À noter que dans le monde entier, 30% des produits alimentaires sont « gaspillés » tous les ans. Environ 44% de ces produits sont constitués par les fruits et légumes selon la FAO. Le phénomène de pertes et de gaspillages alimentaires existe dans la Grande Île même si la proportion n'a pas fait l'objet d'une étude particulière. Pour limiter les dégâts, et afin de garantir un meilleur développement du secteur, l'accent doit être mis sur les possibilités de transformation et de conservation. Un passage obligé aussi en vue d'une hausse à venir des exportations.

Transports aériens – Une issue à trouver pour Air Madagascar

ERIC RANJALAHY | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 21 JUIN 2021

Affaire à suivre. Air France et Air Madagascar, en conflit sur la vraie- fausse location deux A340 depuis la Transition, sont invitées à un règlement à l'amiable. Ces deux appareils achetés pour 67 millions d'euros, une surévaluation sur le marché d'occasion de l'époque, sont très coûteux à l'entretien et budgétivore pour la consommation de carburant.

Les difficultés ont commencé quand l'Union européenne a classé Air Madagascar dans sa liste noire sur des considérations techniques. Le 17 octobre 2020, le Tribunal de commerce de Paris a condamné Air Madagascar à payer 46 millions d'euros au profit d'Air France. Selon un magazine

économique africain, les deux parties devraient se concerter pour trouver un terrain d'entente. Mamy Rakotondraibe, directeur général de la CNaPS, devenue un actionnaire majeur d'Air Madagascar après le retrait d'Air Austral, devrait s'occuper de cette opération de sauvetage.

Étant donné qu'Air Madagascar n'a pas encore de directeur général. Celle qui assure l'intérim, Hanitra Rasetarinera, gère les affaires courantes. Quoi qu'il advienne de cette perche tendue par les arbitres, cela ne devrait pas résoudre pour autant les problèmes financiers d'Air Madagascar. Au bord du précipice de la faillite.

Foncier : Onze bails emphytéotiques annulés en 2020

RIANA R. | LES NOUVELLES | 21 JUIN 2021

La réforme foncière figure parmi les priorités du ministère de l'Aménagement du territoire et des travaux publics (MATP) dans le cadre des contrats-programmes conclus avec le président de la République. Hajo Andrianainarivelo a annoncé plusieurs assainissements dans ce secteur.

« L'assainissement dans le domaine foncier fait partie des huit contrats-programmes engagés par le ministère de l'Aménagement du territoire et des travaux publics (MATP) avec le président de la République », a fait savoir le ministre Hajo Andrianainarivelo durant son intervention en séance plénière devant des députés, vendredi. Ce département a sorti 11 arrêtés d'annulation de bails emphytéotiques en 2020, ainsi que 40 arrêtés d'annulation d'actes de vente dans le cadre de cet assainissement. Le MATP a également mené des contrôles pour mettre fin aux abus de propriétés privés suivant l'ordonnance 14/021.

« Plusieurs descentes sur terrain ont été prévues mais la crise sanitaire n'a pas permis aux agents du ministère de mener à bien leur mission. Nous avons commencé le travail depuis le bureau », a précisé Hajo Andrianainarivelo.

Certification foncière

Sur les huit contrats-programmes, cinq concernent le domaine du foncier. La campagne de certification foncière figure toujours parmi les priorités de ce



ministère.

A travers les projets d'Appui à la réforme et à la sécurisation foncière (ARSF) et Croissance agricole et sécurisation foncière (Casef), près de 7.000 Certificats fonciers ont été remis dans 10 régions. 300 à Amoron'i Mania, 1.950 à Analamanga, 198 à Analanjirofo, 342 à Antsinanana, 1.900 à Bongolava, 85 à Androy, 1051 à Itasy et 2.500 à Vakinankaratra.

En outre, Hajo Andrianainarivelo a annoncé l'opérationnalisation du Fonds

national foncier qui devrait permettre de ne plus dépendre des aides extérieures pour réaliser des projets de réforme foncière dans le pays. Le MATP a également lancé l'appel d'offre pour la réalisation de la carte de Madagascar par photo satellite Haute définition.

Ce projet est mené avec le ministère de l'Intérieur et de la décentralisation (Mid) et le ministère de la Défense nationale. Une fois le nouveau document disponible, le traitement de tous les dossiers fonciers devrait être simplifié.

Cours mondial du nickel - Les perspectives d'Ambatovy menacées par les Philippines

ROVA RANDRIA | LA VÉRITÉ | 21 JUIN 2021

La reprise des activités de l'industrie minière d'Ambatovy depuis le 23 mars dernier, devrait contribuer favorablement à la relance économique de Madagascar. Le nickel et le cobalt figurent en effet parmi les principaux produits d'exportation du pays. La fermeture de l'usine l'an dernier à cause de la pandémie de coronavirus a donc impacté la situation de l'économie du pays, à différents niveaux. Comme la production ainsi que l'exportation ont repris, cette situation pourrait donc évoluer. De plus, cette reprise des activités d'Ambatovy s'accompagne notamment d'une forte croissance des besoins en nickel et en cobalt des industries de l'automobile, plus particulièrement dans la fabrication des véhicules électriques.

Effectivement, le marché des véhicules électriques est en pleine expansion depuis l'année dernière, principalement en Europe, et cela grâce aux mesures de soutien gouvernemental à l'endroit du marché de l'automobile en cette période de pandémie. « L'an dernier, la vente de véhicules à recharge électrique dans l'UE a augmenté de 169,7 %, soit 1 045 831 unités. Ainsi, le volume de vente des voitures électriques a représenté 10,5 % de celui des voitures particulières dans l'UE, contre seulement 3 % en 2019. En parallèle, la vente de véhicules hybrides a progressé de 59,4 %, soit 1 182 792 unités », détaille un média international.

Malheureusement, ces perspectives encourageantes sont aujourd'hui menacées par la reprise des activités de production de nickel en Philippines, premier exportateur mondial de ce minerai. Alors qu'Ambatovy s'est fixé comme objectif de faire de 2021, une année de performance. Effectivement, des agences de presse ont rapporté que « le



Département philippin de l'environnement devrait approuver prochainement la levée complète des restrictions visant l'exploitation minière à ciel ouvert. Cette décision fait suite à la levée du moratoire de 2012 sur les nouveaux projets miniers prises par le président Duterte au mois d'avril dernier ». Si le minerai de nickel philippin redevient abondant et encore plus disponible, il n'y aura plus de raison pour que les cours grimpent, bien au contraire. Ce qui n'avantage pas du tout le marché international du nickel, et surtout Madagascar en tant qu'exportateur. Pourtant, le cours de ce minerai commence à peine à se redresser après la crise de 2020. L'année 2021 a démarré avec un pic de 19 689 dollars la tonne le 22 février 2021 avant que le cours ne chute autour des 16 000 dollars/tonne tout le long du mois de mars. Le prix du nickel a ensuite connu une légère hausse et se situe actuellement autour des 17 000 et 18 000 dollars la tonne.

A cet effet, les exportateurs suivent de près l'évolution de la situation avant de prendre une quelconque décision.

Connectivité maritime – Gagner en compétitivité

L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 21 JUIN 2021

L'état de la connectivité maritime régionale et la productivité des ports de la région limitent la capacité des États de profiter du processus d'intégration régionale. Un projet est mis sur orbite pour remédier à cette situation.

L'amélioration de la connectivité maritime est reconnue comme facteur structurant de l'intégration économique sous-régionale. Or, l'évolution du secteur maritime marchand laisse entrevoir un risque de marginalisation des petites économies et des marchés étroits des îles du Sud-Ouest de l'océan Indien. D'où l'initiative de lancer un projet de renforcement de la connectivité maritime au niveau régional et auquel la Grande île accorde un intérêt particulier. *

La connectivité maritime régionale existante et la productivité des ports de la région limitent la capacité des États de profiter pleinement du processus d'intégration régionale au sein du COMESA, de la SADC et de la Zone continentale de libre-échange. C'est de ce constat que le projet mis sur orbite a mené des études pour fournir des orientations pour réduire les coûts de transport maritime à destination, au sein et en provenance de la région de la COI.

Les orientations ont identifié entre autres la fréquence des connexions, les volumes, la disponibilité de lignes ou encore la compétitivité des ports comme autant de freins à la dynamisation du commerce sous-régional. Toutefois, il est apparu nécessaire d'élargir la réflexion en intégrant les pays d'Afrique orientale. Cela afin de disposer « d'une masse critique » en termes d'acteurs et de potentiel commercial. C'est dans cette optique que des initiatives en faveur de la connectivité maritime régionale ont été entreprises avec le soutien du Japon qui dispose d'une expertise reconnue dans le domaine du transport maritime et de la gestion portuaire.

Une subvention de plus de 875 000 dollars du gouvernement du Japon a été obtenue pour conduire le projet de renforcement de la connectivité maritime (Enhancing Maritime Connectivity Project – EMCP). Ce projet constitue une première phase d'une action de moyen-terme soutenue par le Japon. Notons que ce pays est devenu un acteur de premier plan dans le domaine maritime à Madagascar en pilotant et en finançant notamment le projet d'extension et de modernisation du port de Toamasina.

Cette première phase de l'EMCP vise la mise en place d'un comité technique dont les activités et les responsabilités



La fréquence des connexions, les volumes la compétitivité des ports sont à revoir.

ont pour premier but de sensibiliser les pays bénéficiaires, dont Madagascar, à la rationalisation des structures de gestion des ports et à la simplification des processus décisionnels pour la modernisation des infrastructures et la facilitation des échanges.

L'EMCP envisage également de mettre en place un système de suivi régulier des échanges commerciaux à l'échelle régionale, en s'attachant notamment à quantifier les besoins de la région en matière de transport maritime sur la base des volumes commerciaux actuels et prévus. Figure aussi au programme l'implantation d'un guichet maritime unique en tant qu'instrument de facilitation du commerce régional.

Nouveaux enjeux

L'ambition des promoteurs du projet est de couvrir les États membres de la Commission de l'Océan Indien (Madagascar, Union des Comores, France / Réunion, Maurice et Seychelles) et les États de la façade africaine (Afrique du Sud, Kenya, Mozambique et Tanzanie).

Notons qu'au niveau national, l'Agence Portuaire Maritime et Fluviale de Madagascar (APMF) est l'autorité missionnée pour mettre en application la politique générale de l'État selon les stratégies arrêtées par le ministère chargé des transports concernant le sous-secteur portuaire, maritime et fluvial.

Et pour s'arrimer aux nouveaux enjeux et tenir compte des réflexions dégagées par l'EMCP, l'agence affirme avoir engagé un certain nombre de réformes pour l'amélioration de son mode de gouvernance et mobilisé les acteurs

du secteur pour élaborer la Politique Nationale du Transport Maritime et le Code du Transport Maritime, ainsi que réaliser le plan d'action corrective faisant suite à l'audit du secteur effectué avec l'appui technique de l'Organisation Maritime Internationale (OMI).

L'APMF soutient en outre que l'une de ses priorités est la réalisation du Schéma Directeur National du Développement Portuaire (SDNDP). Le principal résultat attendu de cette initiative est d'attirer vers les ports du pays les 7000 bateaux qui passent tous les jours par le sud-ouest de l'océan Indien ou le canal de Mozambique. Selon le DG de l'APMF, le Capitaine de Vaisseau Jean Edmond Randriamanantena, Madagascar doit profiter du fait qu'il occupe « une place géostratégique sur les autoroutes commerciales maritimes, vecteurs du commerce Sud-Sud qui relie maintenant les marchés africains, asiatiques et américains ».

Pour la Société du Port à Gestion Autonome de Toamasina (SPAT), l'amélioration de la connectivité maritime dans la région est un paramètre qualifié de stratégique. Avec une grande fenêtre maritime sur l'océan Indien, la société s'est fixée pour défi d'accroître significativement sa compétitivité et l'attractivité du port de Toamasina dans les cinq prochaines années. « Le projet d'extension du port avance et augmentera considérablement la capacité de cargo à conteneurs à 1 000 000 million d'EVP par an contre 245.000 EVP par an actuellement avec les installations existantes », a fait savoir la SPAT.

Secteur de l'assurance : un taux de pénétration de seulement 0,6%

RIANA R. | LES NOUVELLES | 22 JUIN 2021

Le recours aux services des assurances ne figure pas dans la priorité des usagers malagasy. La réforme apportée dans la nouvelle loi sur les assurances, promulguée en septembre 2020, pourrait changer cette tendance à travers l'introduction de cinq assurances obligatoires.

Le marché des assurances reste encore très peu développé à Madagascar. Le taux de pénétration du secteur dans le pays n'est que de 0,6%, d'après les chiffres du ministère de l'Economie et des finances (MEF). Toutefois, la moyenne en Afrique est de 3% selon la Fédération des sociétés d'assurance de droit national africaines (Fanaf).

Suivant les explications émanant de ce département ministériel, «Le rôle de l'assurance est mal connu du public malagasy du fait de la réputation du secteur perçu à tort ou à raison comme douteuse. Son utilité en tant qu'institution financière est souvent minimisée en comparaison avec l'importance du secteur bancaire».

Réforme

L'Etat entame la réforme du secteur actuellement. Cela a débuté en 2015 suite à un travail de collaboration avec

le FMI et la Banque mondiale dans le cadre du Programme d'évaluation du secteur financier (PESF).

Dans ce texte, les principales réformes susceptibles d'impacter directement les usagers portent essentiellement sur l'introduction de nouvelles assurances obligatoires. Il s'agit notamment de «l'assurance de construction, l'assurance scolaire, l'assurance faculté à l'importation, l'assurance de responsabilité civile professionnelle de la réparation, de la vente et du contrôle de véhicule terrestre à moteur et la possibilité pour les entreprises de réassurance étrangère de créer une succursale», a annoncé le MEF.

Par ailleurs, la Loi n° 2020 - 005 du 1er septembre 2020 sur les assurances permet également l'intégration de nouvelles opérations d'assurances telles que la réassurance, l'assurance



numérique, la micro-assurance et l'assurance indicielle.

Pour rappel, les changements dans cette nouvelle loi concernent aussi le transfert de la supervision du secteur des assurances à la Commission de supervision bancaire et financière (CSBF), les dispositions sur la protection des consommateurs, la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et la révision des dispositions sur les sanctions.

Routes provinciales: opération de désenclavement dans plusieurs zones

RIANA R. | LES NOUVELLES | 21 JUIN 2021

«Le désenclavement des greniers à riz de Madagascar et des destinations touristiques sera priorisé», a fait savoir le ministre de l'Aménagement du territoire et des travaux publics, Hajo Andrianainarivelo, durant sa présentation des réalisations de son département au niveau de l'Assemblée nationale, la semaine passée. Il a mis en exergue le cas des routes provinciales dans plusieurs localités de Mahajanga, la route qui mène au stade «Manarapenitra» de Toamasina, ainsi que la réhabilitation des ponts à Bealalana et Maevatanàna. A Fianarantsoa, le MATP entend réaliser des travaux de protection sur la RN 35. En ce qui concerne l'entretien

des routes qui mènent aux destinations touristiques, Hajo Andrianainarivelo a précisé que les travaux de désenclavement «se feront sur une longueur de 50 km tout au plus».

Le ministre a également avancé le début des travaux sur le projet présidentiel Miami à Toamasina, notamment sur le boulevard Ratsimilaho. Il a noté cependant un retard du début des travaux en raison des conditions climatiques défavorables.

Pour rappel, le budget attribué au MATP en 2020 a connu une baisse de 9% en raison de la réaffectation d'une partie des fonds vers la gestion de la crise sanitaire.

Madagascar-Chine : Les échanges résistent à la crise sanitaire

L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 22 JUIN 2021

L'ambassade de Chine a organisé hier à Nanisana le traditionnel Salon des médias. Une occasion pour le nouvel ambassadeur Guo Xiaomei de faire un tour d'horizon de la coopération sino-malgache.

Peu d'impact. C'est le constat fait par le conseiller économique de l'ambassade de Chine à propos des conséquences de la crise sanitaire. «Malgré la crise, les échanges commerciaux entre la Chine et Madagascar ont tenu bon. Il y a juste une légère baisse. Ainsi ils ont atteint 930 millions de dollars en 2020 contre un milliard de dollars en 2019. En pourcentage cela fait une baisse de 1,8 % » a révélé le conseiller économique de l'ambassade de Chine hier à Nanisana lors du traditionnel Salon des médias. « Cette année les chiffres devront s'améliorer par rapport à l'année dernière mais ils ne seront pas mieux qu'en 2019. Malgré tout la Chine reste l'un des premiers partenaires de Madagascar qui est le dix-neuvième partenaire de la Chine en Afrique ».



L'ambassadeur de la république populaire de Chine Guo Xiaomei.

En dépit de cette baisse, les autres projets avancent bien. « Le stade Barea est terminé à 90% et sera bientôt inauguré. C'est un projet financé totalement par l'Etat malgache et construit par une entreprise chinoise retenue après appel d'offres » précise le conseiller économique de l'ambassade. En revanche la route des œufs à Mahitsy

traîne pour la simple raison que des expropriations n'ont pas été réglées. Les travaux sont néanmoins prévus se terminer vers la fin de l'année selon le diplomate chinois.

Le chantier s'est également arrêté sur la nouvelle route entre Ambohitrimanjaka et l'aéroport d'Ivato. « Le problème vient de trois expropriations qui n'ont pas été faites. Soit on règle le problème, soit on contourne le tracé initial. Mais aux dernières nouvelles, les deux expropriations ont été faites. Il reste donc là dernière. Du coup la livraison des travaux est prévue en 2023. » révèle le conseiller économique.

L'ambassadeur Guo Xiaomei a quant à elle parlé de la reprise des visites de techniciens malgaches en Chine après la fin de la Covid-19.

Sud de Madagascar - Aucun projet viable sans les infrastructures vertes

ROVA RANDRIA | LA VÉRITÉ | 22 JUIN 2021

Une réponse à la fois environnementale et économique. Pour renforcer la lutte contre la désertification et la résilience au changement climatique, l'Etat, à travers le ministère de l'Environnement et du Développement durable, prévoit la mise en place d'une ceinture verte dans la partie Sud de Madagascar, la Région la plus vulnérable face à la sécheresse et les impacts du changement climatique.

Une grande première dans le pays. « Cette ceinture verte constitue une réponse environnementale aux problèmes subis par le Sud du pays depuis plusieurs années. Ce grand projet environnemental consistera alors à reverdir l'Androy qui subit de plein fouet les impacts de la désertification, de la sécheresse mais aussi de la dégradation des terres. Dans un premier temps, ce projet s'activera dans la production, la plantation et l'entretien des plantes utiles pour répondre aux besoins écologiques mais aussi socio-économiques de la Région. L'objectif étant de stabiliser 16 559 hectares de dunes et instaurer 151 km de brise vents suivant le littoral afin de protéger les zones agricoles et réduire les effets néfastes du changement climatique », explique Vahinala Baomiatotse Raharinirina, ministre de l'Environnement et du Développement durable, lors d'une rencontre avec la presse. Ce projet est incontournable pour solutionner durablement la sécheresse dans le Sud. « En effet, aucun projet ne peut être développé sur le long terme sans l'installation d'infrastructures vertes. Ces dernières permettront de sécuriser chaque projet dans divers domaines comme l'agriculture, l'élevage mais surtout l'adduction en eau. Pour que les terres soient cultivables par exemple, il serait primordial de stabiliser les dunes pour éviter que les plantations ne soient envahies par le sable. De même, pour acheminer de l'eau d'Efaho à Ambovombe, il faut que les bassins versants soient également sécurisés. Il faut restaurer les forêts dégradées pour que



cette ressource puisse perdurer dans la Région », maintient la responsable.

Les questions relatives à la création d'emplois et l'amélioration des conditions de vie comptent beaucoup également. C'est pourquoi à travers ces actions de reverdissement de la Région, des arbres fruitiers et autres seront plantés pour améliorer l'alimentation mais aussi pour approvisionner les entreprises de transformation dans cette partie du pays. « D'autres chaînes de valeur seront développées au fur et à mesure pour soutenir la relance économique de la Région. A noter que ce projet s'étendra sur cinq ans, à partir de cette année jusqu'en 2025 », rajoute la ministre. Pour la mise en œuvre de ce projet, des ressources internes d'environ 800 000 dollars sont déjà acquises, mais le ministère a encore besoin d'un financement de plus de 24 millions de dollars. Un appel a donc été lancé auprès des partenaires techniques et financiers, mais aussi auprès du secteur privé malagasy.

FIVMPAMA : Vers la prolifération des acteurs économiques

NAVALONA R. | MIDI MADAGASIKARA | 22 JUIN 2021

Une convention de partenariat a été signée hier entre le FIVMPAMA et l'université privée ACEEM.

Créer des emplois et de la valeur ajoutée. C'est une condition sine qua non permettant d'assurer le développement économique de Madagascar tout en sortant de la pauvreté. Pour ce faire, il s'avère primordial d'orienter les jeunes, dès leur formation académique, à s'intéresser à l'entrepreneuriat pour favoriser une prolifération des acteurs économiques. Il s'agit d'une stratégie sur le long terme. Le président national du FIVMPAMA (Fivondronan'ny Mpandraharaha Malagasy) Andrianavalomanana Razafiarison, l'a évoqué lors de la signature de la convention de partenariat avec l'université privée ACEEM, fondée par le Pr William Ratrema, hier à Manakambahiny.

Échanges d'expériences

Il faut savoir que ce groupement dispose de deux commissions se chargeant du développement de l'entrepreneuriat et de l'appui à la jeunesse et à l'entrepreneuriat, pour ce faire. Toujours dans le cadre de



Lors de la signature de la convention de partenariat entre le FIVMPAMA et l'université ACEEM.

cette convention de partenariat, « le FIVMPAMA s'engage à soutenir les jeunes porteurs de projet ainsi qu'à leur faire connaître les opportunités identifiées dans chaque secteur d'activités. On y trouve, entre autres, l'élevage, l'agriculture, le commerce, le transport et les services. Nous allons également fournir à ces jeunes issus des établissements universitaires partenaires, des informations nécessaires leur permettant de se lancer dans l'entrepreneuriat, sans oublier

les échanges d'expériences avec les professionnels », a-t-il enchaîné.

Cinq projets. Pour sa part, le Recteur de l'université ACEEM, le Pr Benjamin Randrianoelina, a soulevé que ses étudiants n'ont pas pu faire de stages en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 qui prévaut dans le pays. En revanche, « nous positivons toujours cette crise en sollicitant les jeunes à créer leurs propres projets. Nous disposons maintenant d'au moins cinq projets qui méritent d'être exploités. Le partenariat avec un groupement professionnel tel que FIVMPAMA arrive ainsi à point nommé afin de contribuer à leurs réalisations », d'après toujours ses explications. En effet, l'objectif des deux parties consiste à soutenir les jeunes en créant un lien entre le monde économique et le monde universitaire pour qu'ils ne soient pas une charge sociale de la nation aux termes de leurs études. En tout, ces étudiants diplômés doivent constituer un potentiel humain créateur d'emplois et de valeur ajoutée.

Diplomatie: Madagascar au forum d'Antalya

JP | LES NOUVELLES | 22 JUIN 2021

Une délégation conduite par le chef de la diplomatie malagasy, a récemment participé au «Forum diplomatique d'Antalya» qui s'est tenu en Turquie. Il s'agit d'un rassemblement de haut niveau de professionnels de la diplomatie, de dirigeants politiques, de faiseurs d'opinion et d'universitaires. Le forum ayant pour thème «Diplomatie innovante, nouvelle ère, nouvelle approche» est une opportunité pour discuter des grands enjeux contemporains et fournir une plateforme de dialogue pour l'établissement de solutions innovantes aux défis régionaux et mondiaux.

«Ce déplacement en Turquie revêt une importance particulière pour la

délégation malagasy, car il a permis de marquer la présence de Madagascar à cette première édition du Forum, de faire la promotion des potentialités économiques et mettre en lumière les réalisations de l'Etat malagasy dans différents domaines», note une missive du ministère des Affaires étrangères. La rencontre avait été, par ailleurs, une occasion de faire la promotion de Madagascar en tant que terre d'opportunités pour les investissements.

Outre sa participation au panel de discussion sur «L'énergie : quel avenir nous attend ?», la délégation malagasy a participé au dialogue sur la coopération entre l'Afrique et la Turquie dont l'objectif



était de dresser un panorama des liens de coopération entre les deux parties. Du reste, en marge de sa participation à ce rendez-vous, le chef de la diplomatie malagasy s'est entretenu avec son homologue turc, Mevlüt Çavuşoğlu, où il a été question de discuter des sujets d'intérêts communs portant sur le renforcement de la coopération entre les deux pays.

Foncier - Dématérialisation de la gestion des permis de construire

HARY RAKOTO | LA VÉRITÉ | 22 JUIN 2021

Modernisation de l'administration. C'est en ce sens que Hajo Andrianainarivelo, ministre de l'Aménagement du territoire et des Travaux publics (MATP) a annoncé la mise en place d'un nouveau logiciel concernant l'amélioration de la gestion des permis de construire, vendredi dernier, lors de son face-à-face en ligne avec les représentants de la Chambre basse, dans le cadre de la présentation des rapports de réalisation de son ministère aux locataires de Tsimbazaza.

« Le MATP a engagé la Direction générale de l'aménagement du territoire et de l'équipement dans un processus volontariste de dématérialisation des services rendus aux usagers. Ainsi, le logiciel MATAC, qui permet la dématérialisation de la demande et de la gestion des permis de construire, est actuellement en phase de test et devrait être mis en ligne incessamment. Une fois en production, il permettra aux usagers de saisir directement en ligne leur demande de permis de construire. Le traitement de leurs dossiers se fera de façon informatisée, réduisant ainsi le temps et le délai de traitement ainsi que tous les risques touchant à la corruption », explique ce responsable.

Cette technologie d'envergure nationale permettra ainsi d'améliorer le suivi concernant les permis de construire qui s'avère être une procédure fastidieuse pour les demandeurs dans la majorité des cas. En pratique, lors du dépôt, le demandeur devrait créer un compte, remplir le formulaire en ligne et joindre l'ensemble des pièces en format numérique. Une fois déposée, la demande est instruite de façon

numérique par les services de la Mairie et de l'Etat. Durant cette phase, le demandeur peut suivre le traitement de sa demande, déclarer l'ouverture du chantier et l'achèvement des travaux. Le demandeur qui le souhaite peut continuer à remettre un dossier au format papier. Celui-ci est ensuite numérisé par l'administration.

Les autorités ont développé ce logiciel afin d'accompagner les collectivités dans la dématérialisation de la chaîne de l'instruction des autorisations d'urbanisme. La plateforme permettra l'accès en temps réel aux dossiers par l'ensemble des acteurs concernés par le processus d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme. Une manière de constituer une base de données et/ou un guichet unique en ligne, facilement consultable pour les concernés. Cela permet d'accompagner l'usager dans la constitution de son dossier de demande d'autorisation d'urbanisme en ligne, en proposant le remplissage guidé de certains formulaires. Et dans quelques temps, il serait possible de remplir entièrement son dossier en ligne sans se déplacer en Mairie pour les Communes qui en feront le choix et qui en auront la possibilité.

Dans cette même optique de modernisation, un portail de gestion géo-référencée des infrastructures de l'Etat est en cours de finalisation et devrait permettre aux usagers de consulter la localisation et l'état de l'ensemble du patrimoine de l'Etat en termes d'infrastructures. Cet outil fournira à chaque institution, la possibilité de gérer en ligne son patrimoine propre.

Administration : 26 commissaires du commerce prêtent serment

RIANA R. | LES NOUVELLES | 22 JUIN 2021

Le corps des commissaires du commerce s'agrandit. La neuvième promotion constituée de 25 nouveaux commissaires du commerce, a prêté serment au Tribunal de première instance d'Anosy, hier, après avoir suivi une formation de deux ans à l'Ecole nationale de l'administration de Madagascar (Enam). Avec ces nouvelles recrues, on compte 119 commissaires du commerce sur tout le territoire national. Ces agents de l'Etat travaillent dans le contrôle du commerce intérieur



et extérieur, mais aussi la régulation de la concurrence sur le marché, afin d'assurer le respect du droit

des consommateurs. A la différence des contrôleurs de commerce, les commissaires œuvrent surtout dans l'administration.

«Les commissaires du commerce sont des cadres concepteurs. Une partie d'entre eux occupent des hautes fonctions comme secrétaire général ou directeur général au niveau du ministère de l'Industrie, du commerce et de l'artisanat», a indiqué Njara Rarivojaona, Directeur général du commerce.

Propriété industrielle : Une cinquantaine de contentieux suivis par l'OMAPI en 2020

R. EDMOND | MIDI MADAGASIKARA | 22 JUIN 2021

En cas de suspicion de contrefaçon ou de toute autre forme d'atteinte aux droits de propriété industrielle, le titulaire de droits peut déposer plainte auprès des forces de l'ordre. Mais l'Office Malgache de la Propriété Industrielle peut aussi accompagner les usagers pour les orienter dans les démarches à suivre en cas de litige.

La récente affaire de la contrefaçon de la marque malgache de T-Shirt Maki a alimenté les discussions sur les réseaux sociaux. Certains internautes ont tout de suite fait le raccourci en désignant l'OMAPI comme n'étant pas à la hauteur de sa mission dans une affaire pareille.

2254 titres

En fait, de source auprès de l'OMAPI, l'on apprend que même si les contentieux ne sont pas de son ressort, ce dernier est quand même informé sur un certain nombre de litiges. Ainsi en 2020, en tout 51 procédures en contentieux ont été suivies par l'OMAPI. Ce qui représente 2,27% des 2245 titres de propriété délivrés durant cette année, « Une seule de ces procédures concerne la contrefaçon et est en cours devant le tribunal civil », apprend-on de source auprès de l'Office. Par ailleurs, sur les 38427 titres de propriété industrielle délivrés par l'OMAPI entre 1994 et 2019, ce dernier a été informé sur 176 cas de procédures contentieuses, dont 2 portant sur des contrefaçons de marques ayant abouti à des décisions définitives du tribunal. Selon en tout cas les précisions de l'OMAPI, la procédure en matière de propriété industrielle est avant tout l'affaire des parties concernées. La victime de la contrefaçon peut opter pour la voie pénale ou bien déposer une requête afin d'obtenir une ordonnance de perquisition ou de saisie auprès du tribunal civil statuant en matière de référé.

Étapes

En tout cas, c'est pour éviter les problèmes en cas de contrefaçon ou de toute autre préjudice, que la mise en application du droit de propriété industrielle suit des étapes fixées par les réglementations en vigueur. A savoir : Les usagers doivent effectuer les démarches auprès de l'OMAPI afin d'en



L'OMAPI continue d'assurer à cent pour cent grâce à un plan de contingence contre la propagation de la Covid-19.

obtenir les droits exclusifs d'exploitation des inventions, marques, dessins et modèles industriels. Ainsi, le nom commercial sur le marché au moyen d'un titre de propriété industrielle constitue la première étape vers une mise en application des droits. « En vertu de l'Ordonnance n°89-019 du 31 juillet 1989 instituant un régime pour la protection de la propriété industrielle à Madagascar et de son Décret n°92-993 du 02 décembre 1992, « seul un certificat d'enregistrement ou un brevet d'invention peut conférer le droit exclusif d'interdire aux tiers toute exploitation commerciale de l'actif immatériel enregistré. Il appartient au titulaire de ce droit de déceler toute atteinte et de déclencher toute action en poursuite et aux fins de répression ». Afin de préserver l'exclusivité d'exploitation sur le marché national, le titulaire des droits peut demander l'aide des autorités douanières pour prévenir l'importation de marchandises de contrefaçon au moyen d'une demande d'intervention à adresser au Service de la lutte contre la fraude. « Dans tous les cas, il appartient de manière exclusive au juge de statuer sur l'existence ou non de contrefaçon ou de toute autre atteinte à un droit de propriété industrielle ». Le recours au règlement amiable, par arbitrage ou médiation est aussi admis en matière

de propriété industrielle et, avant d'entreprendre toute démarche auprès de la force de l'ordre ou de la justice, une lettre de sommation invitant l'auteur présumé de l'atteinte peut être envoyée afin de l'inviter à mettre fin à ses activités ou à cesser l'utilisation des actifs immatériels sans autorisation.

Accompagnement

En somme, la délivrance du titre de propriété industrielle est la mission principale de l'OMAPI, qui néanmoins peut assurer l'accompagnement de ses usagers pour les orienter dans toutes ces démarches. « Le cas échéant, la justice et la force de l'ordre peuvent solliciter l'OMAPI afin d'éclairer sur les dispositions légales nationales en vigueur sur la propriété industrielle ou sur l'étendue des droits découlant du titre de propriété délivré. Dans la même optique, des représentants en propriété industrielle qui sont communément appelés des « mandataires en propriété industrielle » agréés par l'OMAPI peuvent accompagner les titulaires de droits, voire les représenter auprès de la force de l'ordre et de la justice et qui mettent leurs services au profit des utilisateurs du système de propriété industrielle, se traduisant par leur représentation auprès de l'OMAPI et des instances de mise en application de la loi. La liste de ses mandataires est affichée auprès du siège et figure dans le site web de l'OMAPI www.omapi.mg. A noter que malgré la crise sanitaire, l'OMAPI a continué à fonctionner normalement pour répondre aux besoins des usagers. Et ce, à travers la mise en place d'un plan de contingence pour la gestion des risques liés à la Covid 19. L'Office a également reconduit sa certification en ISO 9001-2015 après un audit systématique au mois d'août 2020. Une bonne performance.

«Aron'ny fambolena voatse» : la première assurance agricole, effective dans le Sud

FAHRANARISON | LES NOUVELLES | 23 JUIN 2021

Lancée en novembre 2020, la première assurance indicielle pour les agriculteurs, dénommée «Aron'ny fambolena voatse», est effective dans les neuf communes pilotes des districts d'Amboasary et Ambovombe où le projet a été expérimenté. Il s'agit d'un type d'assurance innovant qui assure la valeur des intrants achetés et investis, contre un faible rendement. Une innovation qui consiste à protéger les agriculteurs des effets de la sécheresse et des ravageurs. La cérémonie de remise symbolique des premières indemnités a eu lieu jeudi dernier, selon les informations communiquées. Dans ce

cadre, les ménages qui ont adhéré à l'assurance vont toucher une indemnisation pour les pertes subies sur la récolte de maïs de la saison longue. Il s'agit d'une opportunité qui ravive l'espoir des bénéficiaires qui ont été sur le point de tout perdre à cause des aléas du climat. Cette innovation est le fruit du partenariat entre la compagnie d'assurances Aro, l'institution de microfinance Otiv Tana/SMMEC et le Programme alimentaire mondial (Pam). A terme, l'objectif est de vulgariser l'assurance indicielle auprès des agriculteurs de toute la région, voire dans tout Madagascar.

Conjoncture – Le climat des affaires se gâte

ERIC RANJALAHY | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 23 JUIN 2021

Omniprésent et parfois omnipotent, l'État peut-il se mettre un peu à l'écart du milieu du secteur privé pour être un simple catalyseur? La question se pose aujourd'hui car ses immixtions ont souvent conduit à divers imbroglios. Prenons l'exemple du carburant. Voilà bientôt deux ans que les prix affichés aux stations-services n'ont pas changé. Ce qui devait se répercuter sur les autres secteurs. Comme les prix des denrées alimentaires de consommation courante. Dans la mesure où une augmentation du prix à la pompe, même de dix ariary, a toujours été, dans le passé, un motif suffisant pour enclencher la spirale inflationniste.

Durant la Transition, non reconnue par la communauté internationale, ignorée par les bailleurs de fonds, le gel de ce prix a poussé de nombreux gérants de stations-services à la faillite. Abandonnés qu'ils étaient par leurs banques pour insolvabilité avérées. Cette fois-ci, l'État a débloqué 172 milliards d'ariary, par tranches, pour les pétroliers, toutes professions confondues, sans donner la moindre explication sur les raisons exactes d'une telle générosité. Des dividendes tombés du ciel. Une forme déguisée de subvention pour le maintien de ce prix à ce niveau immuable?

Authentique exploit. Alors qu'au

début de la crise sanitaire, quand les grandes puissances économiques mondiales ont décidé de tout arrêter, les cours du baril du brut et du Brent valaient à peine les cinq dollars. Aucune variation n'a eu lieu à Madagascar. Pour un marché évolutif et fluctuant par excellence, ce statu quo relève d'un authentique exploit. Bien entendu, les valeurs transactionnelles de l'ariary par rapport au dollar constituent aussi un paramètre axial dans le différentiel des coûts, mais il est évident que ce blocage des prix du carburant n'a pas eu l'effet escompté ceux des autres produits de base. Comme le riz, le sucre ou l'huile, à la merci de la dure loi de l'offre et de la demande.

L'intervention de l'État n'arrive pas à saborder les manœuvres spéculatives autour du riz. Même si une légère dégrise des prix du riz local a été constatée ces derniers jours. Alors que les importations d'huile ont été frappées par la une majoration importante du Coût-Assurances-Frêt, valeur CAF. L'interférence du ministère de tutelle par la fixation des prix de la vanille verte, conditionnée et à l'exportation a aussi perturbé la bonne organisation de cette filière. Et éveille des soupçons mercantilistes de bas étage.

Au regard des dispositions des textes de loi sur la privatisation des activités



Les prix des carburants sont figés depuis deux ans.

des hydrocarbures, en amont et en aval, l'État se devait de jouer les rôles de régulateur, via l'Office malgache des hydrocarbures, OMH. En guise d'illustration de cette « séparation » du pouvoir, le privilège de choisir la société importatrice pour Madagascar revenait au Groupement des pétroliers, GPM. La société Oman Trading a eu la faveur de l'appel d'offres pour douze mois depuis mars.

Le vrai dilemme dans ce blocage des prix vient du maintien du niveau des taux des taxes et redevances en cascades, avant le coût de revient par litre. Or, il s'agit d'une ressource financière facile à encaisser pour l'État. Aucune échappatoire ne s'offre aux automobilistes. Par la baisse des consommations, un relèvement de ces impositions aurait pu combler un déficit quel que part. Le revers de la médaille.

Développement du grand sud : La BAD prête à soutenir le gouvernement

MARC A. | MA-LAZA | 23 JUIN 2021

Le premier ministre Christina Ntsay a reçu hier Adam Amoumoun, le nouveau représentant résident de la BAD à Madagascar. C'était l'occasion pour les deux personnalités de s'entretenir sur le programme de développement intégré du grand sud. Le nouveau représentant de la BAD a rassuré l'engagement de son institution à accompagner le gouvernement



malgache dans cette démarche. Les

programmes financés par la BAD ont également été abordés. D'après Adam Amoumoun, les constructions de voies de transports, les infrastructures en énergie, le développement de l'agriculture et de l'industrialisation sont les secteurs sur lesquels la BAD intervient. La banque africaine entend ainsi accompagner Madagascar dans le cadre de l'émergence du pays.

Coopérative: Valoriser les produits grâce à la transformation

ARH | LES NOUVELLES | 23 JUIN 2021

Donner de la valeur ajoutée aux produits agricoles grâce à la transformation. Cette vision motive actuellement les membres de la coopérative «Kompamama», créée en 2017 à Mahanoro à l'initiative du ministère en charge de l'Agriculture (Maep) par le Programme de soutien aux pôles de microentreprises rurales et aux économies régionales (Prosperer).

Au début, la coopérative comptait près d'une cinquantaine de membres, producteurs d'ananas et de fruits de la

passion. Cette année, ce groupement de producteurs renouvelle les membres de son bureau. Il ne va plus se limiter à la production et la vente de fruits mais va s'engager dans la transformation des produits.

En effet grâce à la mise à disposition d'une unité de transformation par Prosperer, Kompamama compte produire des vins de fruits, des jus de fruits stérilisés et de la confiture. Les activités vont débuter vers la fin de cette année. L'objectif du programme

étant d'augmenter les revenus par la consolidation des microentreprises rurales aux niveaux local et régional, les membres de la coopérative ont bénéficié de la part de Prosperer, des séances de formation en structure organisationnelle ainsi qu'en gestion technique et qualité. Prosperer les a également mis en relation avec des opérateurs de marchés tels que la société Scrimad. En 2019, la coopérative a fourni près de 20 tonnes d'ananas à la société.

« Kanton'i Gasikara » : Promouvoir les métiers de l'artisanat

NAVALONA R. | MIDI MADAGASIKARA | 23 JUIN 2021

La 5e édition de « Kanton'i Gasikara » se tient depuis hier jusqu'au vendredi au jardin d'Antaninarenina.

Il s'agit d'un événement organisé par Chez'Elles Madagascar sous l'égide du ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, sous le thème de « Miarina » dans le but de relancer le secteur artisanat post-covid. Près de 25 artisans y participent. « L'objectif consiste à promouvoir les métiers de l'artisanat tout en incitant la population à consommer le « Vita Malagasy », surtout à l'approche de la célébration de la fête de l'Indépendance de Madagascar », a expliqué Ramanankavana Christian, le Directeur général de l'Artisanat, lors de son ouverture officielle hier.

Cartes numériques. En effet, « il est temps de changer le paradigme des métiers d'artisans qui étaient toujours dévalorisés et considérés comme une activité secondaire. Le ministère de tutelle s'engage à apporter son appui aux artisans formels en leur distribuant, entre autres, des cartes numériques dans



Lors de l'ouverture de la 5e édition de « Kanton'i Gasikara » hier à Antaninarenina.

le cadre de la digitalisation du secteur de l'artisanat. Ils bénéficient également de formations leur permettant d'améliorer leur production tout en répondant aux exigences des marchés tant sur le plan national qu'international. Des projets de création d'assurance santé et d'assurance retraite ainsi que des avantages fiscaux sont également en vue pour les artisans disposant de ces cartes numériques. Rappelons qu'il y a 175 métiers d'artisans recensés dans

tout Madagascar », a-t-il enchaîné.

Sous-traitance. Côté exposants, Kanto sy Soa, une PME œuvrant dans le secteur artisanat, a exprimé que sa participation à cet événement vise à marquer sa présence sur le marché malgré la crise sanitaire. « Cette année a été plus dure que 2020 faute de commandes, mais nous faisons de la sous-traitance au niveau des entreprises franchises pour survivre. Les commandes de l'étranger sont inexistantes si l'an dernier, nous avons reçu une demande de 200 pièces par mois. Les articles brodés et les smocks sont les plus prisés par les clients internationaux », a témoigné le responsable de cette entreprise. Il faut savoir que les organisateurs prévoient d'organiser la 6e édition de « Kanton'i Gasikara » dans la région Vatovavy Fitovinany, afin de promouvoir les spécificités des produits artisanaux dans cette localité.

Produit de luxe – Le Caviar malgache à la conquête du monde

ERIC RANJALAHY | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 23 JUIN 2021

Il existe des facettes de la vie où Madagascar se distingue par l'excellence de ses produits. Comme le Rova Caviar qui a séduit les palais les plus exigeants des chefs étoilés.

Qui l'eût cru? Madagascar ambitionne d'intégrer le cercle fermé de Petrossian, Prunier ou encore Sturia. Ces producteurs de caviar européens, œuvrant dans le métier depuis les années 1900. Présenté dans le temps aux tables des Tsar et à la cour de Versailles, ce mets de luxe et de légende est aujourd'hui un produit du terroir malgache et le premier caviar de l'histoire à être produit en Afrique.

Le caviar malgache, Rova caviar, trône désormais sur les plus grandes tables du monde. Il a également réussi à impressionner Pierre Gagnaire, illustre chef français, trois étoiles au Michelin. Mais aussi, le chef Lalaina Ravelomanana, l'étoile locale et premier africain à avoir intégré l'académie culinaire de France en 2010 a exprimé sa fierté pour ce produit ultra luxe, devenu terroir de Madagascar.

«J'ai eu la chance de pouvoir déguster une vingtaine de marques pour pouvoir distinguer la qualité de Rova Caviar Madagascar. Je peux confirmer qu'il est unique avec la qualité Q de ses grains, sa texture légère et satinée et son parfum iodé naturellement. Il a un goût sublime et une longueur en bouche exceptionnelle» se régale chef Lalaina Ravelomanana, du Marais Restaurant Madagascar. Dont la réputation en matière d'art culinaire a dépassé nos frontières. Son avis est celui d'un grand professionnel.

À l'initiative de Rova caviar, un dîner à six mains a été réalisé au Marais Restaurant Madagascar au mois de mars.

Forte identité

À cette occasion, le Chef étoilé Irwin Durand du restaurant Le Chiberta de Guy Savoy à Paris et le Chef étoilé Mathieu Pérou du Manoir de la Régate à Nantes, ont découvert le caviar malgache. « J'ai été bluffé par la texture du Rova caviar et le savoir faire respectant l'environnement de son producteur », raconte alors le Chef Mathieu Pérou. « Quand je cuisine, j'aime raconter une histoire. Madagascar est un



Chef Lalaina ne tarit pas d'éloges sur le Rova caviar.

pays qui fait rêver et qui a une forte identité. Pour un produit de table d'exception au même titre que la truffe, le caviar de Madagascar a largement sa place dans tous les palais » ajoute-t-il.

Épopée nécessitant des années de patience et d'investissements, Acipenser Madagascar, le producteur de Rova caviar s'est implanté à Madagascar, dans la commune d'Ambatolaona, sur un domaine de 6 hectares, en 2009, et représente un précurseur premium pour les investisseurs. Cinq espèces d'esturgeon y sont élevées. Respectant les normes de traçabilité requises.

Acipenser Madagascar, ambitionne de produire le meilleur caviar au monde et prévoit une importante croissance de production, pour un chiffre d'affaires compris entre 3 et 4 millions d'euros

Croissance inclusive : La Banque mondiale accorde un financement de 150 millions de dollars

R. EDMOND | MIDI MADAGASIKARA | 23 JUIN 2021

Lors de sa rencontre avec le président de la République, Andry Rajoelina, en avril 2019 à Iavoloha, le président de la Banque mondiale, David Malpass, avait annoncé sa disposition à être à l'écoute des priorités énoncées dans le cadre de l'Initiative pour l'Émergence de Madagascar. Une intention confirmée par les financements pour le développement accordés depuis par la Banque mondiale dont celui qui vient d'être approuvé récemment.

De source informée, l'on apprend en effet que le ministre de l'Economie et des Finances Richard Randriamandrato vient d'avoir la confirmation de l'approbation par la Banque Mondiale d'un nouveau crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA), d'un montant de 150 millions USD en faveur de Madagascar.

Nouvelle série. Un crédit d'une importance particulière dans la mesure où il est destiné à financer un projet de transformation économique pour une croissance inclusive. Le projet en question est le premier d'une nouvelle série de projets visant à étendre le modèle d'intervention réussi de la série précédente des Pôles Intégrés de Croissance (PIC). Le PIC qui, rappelons-le, avait accordé un soutien aux secteurs à forte croissance dans des régions spécifiques comme Diana, Atsimo Andrefana, Anosy et concernait notamment le tourisme, l'agrobusiness, les infrastructures et le développement du secteur privé. Mais l'on apprend que le nouveau projet de transformation économique pour une croissance inclusive couvrira de nouvelles régions



Des conventions de financements ont été dernièrement signées entre la Banque Mondiale et Madagascar.

et va, en outre, ajouter l'entrepreneuriat numérique aux secteurs du tourisme et agroalimentaire.

Développement régional. Avec cette approche régionale, ce nouveau projet coïncide, en tout cas, avec la volonté du président de la République Andry Rajoelina de prioriser le développement régional. L'objectif principal du projet étant d'augmenter la croissance des petites et moyennes entreprises dans les régions cibles de Madagascar. Pour cela, le projet visera notamment à attirer et retenir les investissements privés et enlever les principales contraintes pour soutenir

la reprise économique ; à supprimer les contraintes à l'investissement privé et améliorer la compétitivité de l'économie locale ; et à soutenir les petites et moyennes entreprises en vue de la reprise et la croissance de l'entrepreneuriat dans les secteurs et régions cibles. Il s'agit, en somme, d'un projet qui s'aligne pleinement avec la stratégie de développement du pays visant à débloquer la productivité dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre tout en améliorant le climat des affaires et la construction d'infrastructures résilientes. Ce projet confirme en tout cas l'excellence des relations entre Madagascar et les bailleurs de fonds. On rappelle que le mois de février dernier, le Fonds Monétaire International (FMI) a accordé un nouveau programme à moyen terme à hauteur d'environ 320 millions de dollars, au titre de la Facilité Élargie de Crédit. D'autres financements sont encore en vue, pour ne citer que les financements que Madagascar pourrait tirer avec la nouvelle allocation de Droits de Tirages Spéciaux (DTS) que le FMI est en train de mettre en œuvre.

Délivrance des permis de construire - Finis la corruption et les déplacements à répétition

ROVA RANDRIA | LA VÉRITÉ | 23 JUIN 2021

Un service administratif amélioré. Le ministre de l'Aménagement du territoire et des Travaux publics (MATP), Hajo Andrianainarivelo, a annoncé la mise en place de MATAAC, un nouveau logiciel axé sur l'amélioration de la gestion des permis de construire, lors de son entretien en ligne avec les représentants de la Chambre basse, dans le cadre de la présentation des rapports de réalisation de son ministère. La phase d'essai de ce nouveau matériel de travail se fera donc dans 16 Communes sur les 38 composant le grand Antananarivo. « Ce logiciel fait partie des initiatives du ministère dans la dématérialisation et l'informatisation des différentes procédures administratives relatives à la délivrance de permis de construction, d'alignement ou encore de lotir. Cet outil vise aussi à simplifier les procédures d'urbanisme en termes de coût et de temps. Avec MATAAC, les usagers n'auront plus à faire des allers-retours dans les bureaux de la Commune. Tout peut se faire directement en ligne. De plus, ils pourront suivre en temps réel le traitement de leurs dossiers respectifs », a expliqué le ministre.

Ces 16 Communes ont été ainsi équipées hier par le Projet de développement intégré et de résilience du grand Antananarivo (PRODUIR) à travers sa composante « renforcement des capacités institutionnelles pour un gouvernance urbaine résiliente ». « Ces équipements informatiques seront surtout

destinés à l'opérationnalisation de l'application. Chaque Commune pourra s'y familiariser plus facilement pour ensuite mieux s'en servir. En espérant que l'amélioration et la simplification de ces procédures contribuera à l'amélioration de la recette des Communes », rajoute le premier responsable du MATP.

Cette dématérialisation du système de délivrance de permis favorisera également la promotion de la transparence. « Avec MATAAC, la lutte contre la corruption sera plus facile, d'une part parce que tous les frais et autres seront affichés dans le logiciel. Chaque soumissionnaire de dossier connaîtra donc à l'avance ce qu'il devra payer. Et d'autre part, chaque permis électronique sera doté d'un QR code personnalisé. Il n'aura donc qu'à scanner ce code pour voir le nom de toutes les personnes qui ont traité son dossier. Cela facilitera grandement notre travail, surtout que chaque dossier sera traité plus rapidement et plus efficacement », détaille Herinjato Ramamenoso, maire d'Ankaraobato, parmi les Communes pilotes du projet.

En tout cas, chaque Commune a bénéficié d'une formation et d'un accompagnement technique pour leur permettre de procéder efficacement à cette dématérialisation. A la fin des essais, ce système sera promu dans les Chefs-lieux de provinces et ensuite dans toutes les Communes du pays.

Projet de loi de finances rectificative 2021: les prévisions légèrement revues à la baisse

RIANA R. | LES NOUVELLES | 24 JUIN 2021

La deuxième vague de l'épidémie a ralenti toutes perspectives de reprise économique à Madagascar. Les prévisions dans le Projet de loi de finances rectificative (PLFR) 2021 sont revues à la baisse mais demeurent ambitieuses.

Déposé au niveau de l'Assemblée nationale cette semaine, le Projet de loi de finances rectificative (PLFR) 2021 devrait être présenté en séance plénière pour adoption, le 29 juin. Le texte prévoit un taux de croissance de 4,3% cette année, contre 4,5% dans la Loi de finances initiale (LFI) 2021.

Le retard du redémarrage des activités d'Ambatovy explique, entre autres, cette légère baisse de 0,2 points sur les prévisions de taux de croissance. La compagnie minière n'a repris la production qu'au mois de mars 2021, alors qu'une production de 3000 tonnes de nickel et de cobalt était prévue pour le premier trimestre 2021, peut-on lire dans le PLFR.

Les restrictions adoptées pour limiter la propagation du Covid-19 à Madagascar sont également à l'origine du ralentissement économique et expliquent cette révision à la baisse du taux de croissance pour l'année 2021. Une autre prévision de la Banque mondiale annonce, par ailleurs, un taux de croissance de 2% pour Madagascar cette année en raison de conséquences de la crise sanitaire sur l'économie du pays. Ceci devrait atteindre les 5,3% en 2022 suite à une éventuelle reprise des activités, annonce l'institution en décembre 2020.

Toutefois, les perspectives à moyen terme de l'Etat tablent sur un taux de 8% en 2023, tel annoncé dans le PLFR 2021.



Une croissance de 4,5% prévue dans le tourisme. Par ailleurs, la prévision de croissance dans le secteur primaire est maintenue à 3,6%. Celle-ci est de 10% dans le secteur secondaire, soit une baisse de 0,6 points par rapport à la prévision dans la LFI 2021. Le secteur tertiaire devrait enregistrer une croissance de 4,1%.

Sur ce point, le PLFR table sur une croissance de 4,5% pour le tourisme. « L'avancement de la campagne de vaccination contre le Covid-19 à Madagascar et dans le reste du monde ainsi que la promotion du tourisme local, devraient pousser vers un retour significatif des touristes », peut-on lire dans le texte. En ce début du deuxième semestre de l'année, le tourisme malagasy fait toujours face à la crise et aucune date de réouverture des frontières n'est encore annoncée.

En termes d'investissement, l'Etat prévoit « un niveau global des investissements qui ne devrait que

légèrement baisser pour se situer à 22,1% du PIB en 2021. A moyen terme, les investissements devraient augmenter à un rythme soutenu pour atteindre 10,6% du PIB pour le secteur public et 20,3% du PIB pour le secteur privé ».

Recettes fiscale et douanière

La prévision de recette fiscale est révisée à 3.486,83 milliards d'ariary par rapport à la LFI 2021, soit une baisse de 7%. Les recettes fiscales intérieures représentent 55,06% des recettes fiscales totales de l'Etat. Toujours en termes de fiscalité, l'Etat accorde aux entreprises un report de paiement des impôts jusqu'en fin décembre 2021.

Les recettes douanières sont également revues en légère baisse de 0,8% par rapport aux prévisions initiales. Sur 2.846,0 milliards d'ariary de recettes douanières pour 2021, 75% proviendront des importations de produits non pétroliers et 25% des importations de produits pétroliers.

Plan Emergence Madagascar : « Nous sommes déjà dans la mise en œuvre » selon Augustin Andriamananoro

RIANA R. | LES NOUVELLES | 24 JUIN 2021

La présentation du Plan Emergence Madagascar PEM prévue le 19 janvier 2021 a été reportée sine die. Plus d'un se demande ce qu'il en est cinq mois après. Le directeur général en charge des projets présidentiels fait le point de la situation.

«Le Plan Emergence Madagascar PEM est déjà dans sa mise en œuvre » annonce Augustin Andriamananoro, directeur général en charge des projets présidentiels DGPP. «Nous ne sommes pas dans une phase de réflexion ou d'élaboration de documents. Le président de la République a décidé d'avoir une démarche pragmatique. Au lieu de sortir aujourd'hui des volumes de documents qui pourraient être utiles bien sûr et qui vont nous servir de base de réflexion, nous avons approché la population et les responsables locaux notamment les élus pour que nous puissions prendre des résolutions qui sont en adéquation avec les réalités

du terrain .Cette démarche privilégie l'approche malgache-malgache.»

L'émergence du Sud de Madagascar a par ailleurs été au centre du colloque qui s'est tenu récemment rappelle le DG. « Lors du colloque qui s'est tenu les 11 et 12 juin , nous avons pu coordonner un certain nombre de projets et d'actions en vue de l'émergence du grand Sud de Madagascar pour que nous puissions changer l'histoire ». Le 22 juin dernier, le DGPP a reçu des responsables du projet MIONJO financé par la Banque Mondiale, qui a pour objectif de soutenir le développement et la résilience des régions du Sud. Ce projet vise à mettre en place des infrastructures de



base pour avoir l'eau potable et pour irrigation. Cela contribuera à un bien-être social, et à lutter contre la famine et la malnutrition.

Augustin Andriamananoro a également annoncé que la Rocade d'Iarivo sera inaugurée ce jour, et que le défilé du 26 juin aura lieu au stade Barea.

Energie : Vers un doublement de la capacité de la centrale solaire d'Ambatolampy

R. EDMOND | MIDI MADAGASIKARA | 24 JUIN 2021

Les énergies renouvelables continuent de faire leur chemin. Le groupe Axian et Green Yellow ainsi que Jirama, la compagnie nationale d'électricité, annoncent le doublement de la capacité de la centrale solaire d'Ambatolampy.

Dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables et suite au succès de la phase 1, JIRAMA et Green Yellow Madagascar ont conclu un accord portant sur l'extension de la centrale d'Ambatolampy afin de porter sa capacité de 20 à 40MWh ainsi que 5MWh de batterie.

Réduction significative

Selon la Jirama, cette extension permet une réduction significative de ses coûts de production dans le cadre de son plan de redressement et appuie la priorisation donnée aux énergies renouvelables. Les travaux ayant démarré début juin, la mise en service de la centrale solaire d'Ambatolampy, qui sera alors la plus grande à Madagascar et dans l'Océan Indien est prévue d'ici la fin de l'année. Le délai réduit entre la signature d'un accord sur l'extension et la mise en service a été rendu possible grâce à la conviction des actionnaires de Green Yellow Madagascar, à savoir le Groupe Axian et Green Yellow qui ont mis en œuvre les moyens nécessaires pour la réalisation de ce projet dont les investissements



La ferme solaire d'Ambatolampy permet de réduire considérablement le coût de l'énergie

sont estimés à 17 millions d'euros. Les prêteurs, Société Générale, GuarantCo, la branche « garantie » de la société Private Infrastructure Development Group (PIDG) et l'African Guarantee Fund, mais également la BMOI ainsi que la BNI Madagascar, qui ont supporté la première phase ont également annoncé vouloir participer au financement de cette phase 2, témoignant ainsi de la confiance portée aux sponsors du projet et à Madagascar.

Transition énergétique

Ce projet témoigne en tout cas de la volonté des investisseurs et des autorités d'entamer avec efficacité la transition énergétique. Hassanein Hiridjee, PDG du groupe Axian : « Cette extension de la centrale d'Ambatolampy

s'inscrit pleinement dans nos objectifs d'augmenter l'accès à l'énergie, en produisant une énergie propre, durable et accessible pour la population Malgache. Le groupe Axian au travers de sa filiale Axian Energy œuvre tous les jours pour accélérer la transition énergétique et nous sommes fiers d'avoir pu mettre en œuvre ce projet dans des délais extrêmement courts, vu le contexte sanitaire traversé ces douze derniers mois car ce fut un véritable challenge ». Pour sa part Otmane Hajji, PDG de GreenYellow, annonce qu' : « avec ce projet, GreenYellow renforce sa forte présence à Madagascar et dans l'Océan Indien, où nous sommes déjà le premier producteur d'énergie photovoltaïque. L'extension de la centrale électrique d'Ambatolampy permettra à GreenYellow et Axian d'aller plus loin dans leur collaboration et de financer le développement de futurs projets d'énergie renouvelable à Madagascar ». Notons que Green Yellow Madagascar est une joint-venture détenue à 51% par le Groupe Axian et à 49% par GreenYellow.

E-commerce - Les PME spécialisées dans la livraison ont le vent en poupe

HARY RAKOTO | LA VÉRITÉ | 24 JUIN 2021

Solution de livraison de courses à domicile en quelques clics pour les ménages en zone urbaine et périurbaine à Antananarivo. C'est le leitmotiv que Supermarché.mg adopte depuis près de trois ans. Start-up malagasy de livraison de courses à domicile, ayant trouvé sa voie dans le secteur du e-commerce en pleine expansion à Madagascar, l'enseigne vient de signer un partenariat avec le fonds d'investissement « Miarakap » qui n'est autre que le premier fonds d'investissement à impact dédié au financement et à l'accompagnement des petites et moyennes entreprises (PME) et des startups malagasy.

« La logistique ne s'est jamais aussi bien portée que maintenant, et pour cause l'essor de l'industrie de l'e-commerce. Dans l'univers de l'e-commerce, les activités de la livraison de colis connaissent une véritable révolution. A vélo, en moto, en voiture ou encore à pied, les acteurs du service de livraison se sont multipliés. Les colis à livrer sont diversifiés allant des produits vestimentaires jusqu'aux plats chauds. Sur les réseaux sociaux et les sites marchands, les commentaires

de la majorité des acheteurs pour les produits proposés en ligne demandent si le vendeur effectue la livraison ou non. C'est dans ce contexte que notre activité a tout naturellement évolué rapidement », explique Manitra Andriamitondra, fondateur de Supermarché.mg. Depuis sa création, l'enseigne a pu enrichir son catalogue de produits pour offrir toujours plus de choix à ses clients au meilleur prix. La plateforme compte actuellement plus de 1600 références de produits de grande consommation, viande, fruits, légumes, produits d'entretien, livrables à domicile ou à récupérer dans son magasin situé à Analakely. Avec la crise sanitaire actuelle, Supermarché.mg souhaite plus que jamais étendre son activité et ancrer la livraison de produits frais dans les habitudes des ménages. Ainsi, avec le financement et l'accompagnement de « Miarakap », la PME renforce davantage sa position sur le marché. Le fonds d'investissement s'est engagé auprès du promoteur pour l'accompagner dans la réalisation de ce projet ambitieux, sur un marché encore en pleine expansion et a investi dans Supermarché.mg faisant de cette



dernière la 6e entreprise au portefeuille de « Miarakap » depuis son lancement en 2018. Cet investissement a été rendu possible grâce à la mobilisation, avant le financement en capital, de subventions d'assistance techniques et d'un programme d'amorçage financé par le gouvernement de Monaco « Supermarché.mg est une start-up qui répond à un réel besoin, celui de consommer de bons produits tout en gagnant du temps au quotidien. Elle est dirigée par un entrepreneur moderne, engagé et ouvert à la collaboration et enfin elle a su faire en trois ans les preuves de son dynamisme. 3 ingrédients réunis pour nous convaincre de l'accompagner dans un projet de développement passionnant qui comporte de multiples challenges », explique Emmanuel Cotsoyannis, le directeur général de « Miarakap ».

Orangeries d'Ambohitafy: la plantation détruite à 90%

SERA R. | LES NOUVELLES | 24 JUIN 2021

Malgré qu'on soit en pleine saison des «mandarines greffes» ou «mandarines japonaises», ce fruit se fait rare sur les étals cette année. D'après les planteurs d'agrumes d'Ambohitafy, la grêle du mois d'avril a ravagé à plus de 90% leurs plantations.

«La grêle nous frappe presque tous les ans, mais jamais nous n'avons enregistré autant de dégâts en vingt ans», a déploré un planteur. Les rares mandarines greffes proposées actuellement sur les étals proviennent ainsi des pépinières environnantes épargnées par la grêle. De source auprès de la Commune rurale de Fenoarivo, district d'Atsimondrano, Ambohitafy est le fief des «mandarines japonaises» dans la région Analamanga, avec une production de plus de 1.800 tonnes par an, s'étalant sur une superficie de 300 ha.

Les maladies aussi

La grêle n'est pas le fléau redouté par les planteurs d'Ambohitafy. Ils font face aussi à l'invasion des parasites et des mouches provoquant d'importants dommages sur les agrumes. D'abord une fine croûte noirâtre ressemblant à de la suie, envahit à la fois les feuilles et les fruits. Puis, une substance luisante dorée dont raffolent les fourmis, apparaisse.

Selon les explications d'un technicien agricole, cette substance s'appelle miellat et est sécrétée par certains insectes dits «suceurs de sève», désignant, entre autres, les pucerons et les cochenilles. Attaqué de toute part, l'oranger finit par



succomber en perdant fruits et feuilles pour commencer, puis se trouve complètement desséché, pareil à un arbre frappé par la foudre. Les planteurs font ainsi appel aux différents responsables, notamment au ministère de l'Agriculture, pour se pencher sur le contexte actuel qu'ils supportent.

Coopération – La BAD à Mahazoarivo

L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 24 JUIN 2021

Même aux pires moments des crises politiques, la Banque africaine de développement, BAD, n'a pas abandonné Madagascar. Au contraire des autres bailleurs de fonds. Les deux parties préparent l'esquisse des projets à être financés pour les cinq années à venir. Adam Amoumoum, le

représentant résident de la BAD, a été reçu par le Premier ministre Christian Ntsay à son bureau du palais de Mahazoarivo.

À la date du 1er mars 2021, le portefeuille actif de la BAD touche dix-neuf opérations du secteur public pour un montant total de 567,15 millions de

dollars américains. La BAD intervient sur des projets des secteurs clés du développement économique. Comme l'énergie, l'agriculture, le transport et l'industrialisation. Un partenaire technique et financier de tout premier plan, prêt à accompagner l'émergence de Madagascar

Jirama : une subvention de 380 milliards d'ariary pour 2021

RIANA R. | LES NOUVELLES | 24 JUIN 2021

La compagnie d'eau et d'électricité obtiendra une subvention de 380 milliards d'ariary cette année, d'après le Projet de loi de finances rectificative (PLFR) 2021, contre les 121 milliards d'ariary initialement prévus dans la LFI 2021. Cette subvention vise à « soutenir le fonctionnement, financer le plan d'investissement et apurer les arriérées » de la Jirama, d'après les précisions du PLFR.

Pour sa part, son directeur général, Vonjy Andriamanga, a annoncé en octobre 2020 que la Jirama a besoin d'une subvention de 100 milliards d'ariary pour l'année 2021. La compagnie envisage également d'atteindre un équilibre opérationnel cette année, selon toujours le DG.

En plein redressement, la Jirama a encore enregistré une perte de 480 milliards d'ariary en 2020, a indiqué son PCA, Solo Andriamanampisoa, lors de son passage sur une chaîne



privée, dimanche. Les défis sont encore nombreux pour cette société d'Etat.

Toutefois, la renégociation des contrats avec ses fournisseurs lui a permis de gagner 232 milliards d'ariary la même année. Le PCA de la compagnie a indiqué que grâce à cette renégociation de contrats, on a pu revoir à la baisse les prix de l'électricité achetée par la Jirama, allant de 1400 ariary à 750 ariary le KWH, notamment auprès de

ses fournisseurs.

Ce responsable a également mis l'accent sur les pertes enregistrées par la Jirama à cause des vols d'électricité. « 15% de la production de la Jirama n'est pas enregistrée dans son chiffre d'affaires à cause des vols. Ce qui représente une perte de 100 milliards d'ariary à la compagnie », selon Solo Andriamanampisoa.

Cacao de Madagascar – La pureté biologique pour reconquérir le marché

L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 25 JUIN 2021

Le cacao de Madagascar est réputé par sa pureté biologique. Un atout déterminant dans la conquête de marché.

Le marché mondial du chocolat bio est un environnement complexe, réservé aux passionnés et aux initiés à une procédure très particulière de la culture de cacao. Ce marché constitue 0,5% du marché mondial du cacao, un segment très restreint mais qui nourrit le marché européen en chocolat d'une pureté exceptionnelle.

Le cacao biologique est produit par quelques pays de l'hémisphère où le climat et les conditions de culture varient d'un continent à un autre. Côte d'Ivoire, Madagascar, Tanzanie, Haïti, Pérou et Equateur. Pour la plupart de ces pays producteurs, la pureté du cacao oscille entre 60% et 70% et donne un chocolat exceptionnel au goût particulier pour le marché mondial. Très apprécié par les maîtres chocolatiers des pays du nord, le cacao de Madagascar est le seul à atteindre une pureté des fèves jusqu'à 90% dans le chocolat.

Ce niveau exceptionnel de pureté a fait la renommée du cacao et du chocolat malgaches sur le marché international et a poussé plusieurs producteurs locaux à améliorer de façon permanente la culture de cette denrée agricole. Ambanja, Ambilobe et Nosy-Be, et les régions environnantes ont été investis par ces producteurs, dont la célèbre Chocolaterie Robert, mais aussi d'autres chocolatiers malgaches pour développer ce marché.

Formations. Les producteurs étrangers

comme Hévin pour le haut de gamme, Saveurs & Nature ou d'autres en Europe et aux États-Unis, se sont également implantés dans ces régions du nord-ouest de Madagascar, très connus pour leur cacaoyer. Des formations à l'endroit des producteurs locaux ont été effectuées par les marques nationales et internationales de chocolat, notamment après la chute du cours du cacao en 2017, à moins de 4 000 ariary ou un dollar le kilo sur le marché mondial. Ces formations, coordonnées avec le Conseil national du cacao (CNC), devraient produire leurs effets après deux saisons de redressement, à l'instar de la Côte d'Ivoire qui a beaucoup perdu sur le cacao, son produit phare à l'exportation, avec le café.

Processus de production, contrôle de la maturité du cacao, séchage avec du matériel comme le tunnel sec, conditionnement à l'exportation, ... Toutes les phases de production ont été revues afin de capter de nouveau le marché. Cela a porté ses fruits ces trois dernières années avec plusieurs trophées et labels gagnés par le chocolat malgache, notamment à travers la Chocolaterie Robert qui a créé en 2013 le label Chocolat Madagascar à Londres. Ce label est dédié aux nouveaux marchés comme la Chine et la Russie, très demandeurs en chocolat haut de gamme. Le marché chinois a rapporté 2,54 millions de



Toutes les phases de production du cacao ont été revues.

dollars à Chocolat Madagascar en 2019 et va certainement croître à condition que la production locale puisse suivre la qualité et la quantité requises.

Comme la Chocolaterie Robert, les autres producteurs de cacao, locaux et étrangers, implantés à Madagascar ont également adhéré en masse au commerce équitable, afin que les planteurs malgaches puissent vivre et profiter de l'évolution du marché à l'international. Ainsi, à part les formations, les planteurs ont bénéficié d'aides sociales, de la scolarisation de leurs enfants aux suivis des emplois légaux afin qu'ils puissent se développer vers la production semi-industrielle et sortir de la logique artisanale qui a plombé le marché local depuis des années. Les labels de commerce équitable les plus répandus à Madagascar sont Rasetrade associé à la Chocolaterie Robert, et aussi Ethiquable.

Moramanga : Des paysans livrent 7,2 tonnes de fruits et légumes pour Ambatovy

R. EDMOND | MIDI MADAGASIKARA | 25 JUIN 2021

La reprise des activités d'Ambatovy fait déjà le bonheur des acteurs économiques de la région Alaotra Mangoro. Plus particulièrement les paysans de Moramanga qui ont livré depuis le mois de janvier, plus de 7,2 tonnes de fruits et légumes pour Ambatovy. Ils sont au total 44 paysans, regroupés au sein de trois organisations paysannes, à savoir, l'association FIRAISANTSOA, FIMIAM et la coopérative KOMAFI, basées à Moramanga à être les fournisseurs de ces fruits et légumes pour les besoins des cantines d'Ambatovy. Ces produits agricoles composés, entre autres, de plus de 4,2 t de courgettes, de 720 kg de pastèque, de 330 kg de poivrons et de 1,6 t de haricots verts et 160 kg de haricot lingot blanc sec, ont été livrés à la société Newrest qui se charge de la restauration des employés d'Ambatovy à Moramanga. A noter



qu'Ambatovy soutient des producteurs regroupés au sein d'une organisation sur le plan technique en leur offrant des formations en techniques agricoles ainsi que des suivis techniques pour atteindre les normes de qualité

requis sur le marché, et améliorer aussi leur rendement. Un bel exemple de coopération gagnant-gagnant entre Ambatovy et les paysans. Ambatovy a par ailleurs prévu d'offrir gratuitement 60 m³ de bois usagés à la fédération des associations paysannes FIMIAM basée à Ampitambe Moramanga, au cours de ce mois de juin 2021. En effet, la compagnie reprend la livraison de bois usagés issus de sa Mine à Moramanga au profit de cette association qui va les revaloriser en mobiliers, en équipements d'élevage (ruches, porcherie...). A noter que la dernière livraison remonte en juin 2019. Cette collaboration avec les membres de FIMIAM contribue à l'amélioration de leurs conditions de vie et permet également à Ambatovy d'assurer une gestion responsable des matériaux usagers issus de ses sites.

Impôts fonciers - La moitié des maisons recensées à Antananarivo ne paient rien

ROVA RANDRIA | LA VÉRITÉ | 25 JUIN 2021

Un manque à gagner considérable pour la Commune urbaine d'Antananarivo (CUA). L'impôt foncier sur les propriétés bâties rapporte aujourd'hui entre huit à neuf milliards d'ariary par an à la Commune. « Toutefois, cette somme est loin d'être suffisante sachant que seules 55% des propriétés bâties sont recensées dans la Capitale. Quant aux infrastructures, seule la moitié paie des impôts fonciers actuellement. Beaucoup de propriétaires arrivent encore à passer outre les services de triage, et évitent au final de payer » explique Guy Razafindralambo, directeur de cabinet de la CUA, hier, à l'Hôtel de ville, à Analakely, lors d'un atelier sur le sujet. En effet, le dernier recensement des terrains et des propriétés bâties de la grande ville remonte à plus de 24 ans, en 1997. Pourtant, depuis ce dernier recensement, un bon nombre de constructions ont connu des extensions et des milliers de nouvelles constructions ont été implantées dans les différents quartiers.

Pour remédier à cette situation, la CUA avec l'appui du Projet de développement urbain intégré et de résilience du grand Antananarivo (PRODUIR) réalisera à partir du mois prochain, la deuxième phase de recensement des terrains et des propriétés bâties (RPB 2) dans les cinq Arrondissements restants. « Une première phase a déjà été effectuée l'année dernière dans le 5ème Arrondissement avec le Projet de développement communal intégré et de décentralisation de la GIZ. Elle a permis de valider une méthodologie de recensement en y intégrant l'adressage après avoir redéfini les limites des Fokontany », détaille le responsable. A l'issue de ce recensement, la Commune disposera de nouvelles données à jour qui serviront dans le renforcement de l'autonomie financière de la Commune, d'entretenir les infrastructures existantes et d'investir dans des nouvelles. « Avec le RPB, les potentialités en termes de propriétés bâties et la valeur exacte de l'impôt



recouvrable pourront être déterminées. Ce travail est donc incontournable si nous souhaitons développer la ville. Rien qu'en termes d'assainissement, une partie de l'impôt foncier sur les propriétés bâties est reversée à ce secteur. Et nous pouvons constater nous-mêmes, en voyant nos canaux d'évacuation, que l'assainissement est loin d'être suffisant. Mais cette situation peut encore être inversée », soutient le directeur de cabinet de la CUA. Une fois le recensement terminé, chaque propriété sera catégorisée selon les matériaux utilisés, la localisation mais aussi la structure de la propriété. Et chaque propriétaire pourra ensuite calculer lui-même l'impôt qu'il doit payer.

Projet « Rcade d'Iarivo » : « Nous l'avons commencé et nous l'avons terminé »

ROVA RANDRIA | LA VÉRITÉ | 25 JUIN 2021

Le chef de l'Etat Andry Rajoelina a inauguré, hier, la rocade d'Iarivo. Un projet initié depuis dix ans, dont l'aboutissement va ravir la population de la capitale, en particulier les riverains.

« C'est nous qui avons débuté ce projet, c'est nous qui l'avons terminé et l'inaugurons avec fierté ce jour. Et le plus important est que c'est la population qui en bénéficiera désormais », a déclaré le président, hier, faisant un bref rappel historique de la mise sur pied du projet rocade d'Iarivo.

Il a rappelé au passage qu'il s'agit de l'aboutissement d'une dizaine d'années de travail et d'efforts. Et pour cause, l'accord de financement de ce projet a été signé lors d'une visite officielle du président Andry Rajoelina à Paris, en décembre 2011. « Nous devons viser loin dans les prises de décisions pour le besoin de la population. Nous avons aussi besoin de la volonté », a ajouté le Chef de l'Etat.

Le locataire d'Ambohitsorohitra a d'ailleurs rappelé que l'achèvement de ce projet témoigne de la vision de développement empruntée par le régime. « Changer l'histoire de Madagascar est le défi que nous nous sommes lancés. Accomplir cela demande de la volonté, de l'audace et une vision », a-t-il soutenu. D'autres projets sont actuellement en cours d'ailleurs, entre autres, la mise en place d'un train urbain ou d'un téléphérique.

« Il ne s'agit plus d'un rêve », a indiqué le Chef de l'Etat. Ces projets ont en effet pour point commun de fluidifier les déplacements dans la capitale. Comme l'a rappelé le Chef de l'Etat, la capitale a été construite sur la base de 300.000 habitants alors qu'actuellement, elle en compte dix fois plus. « Face à cet accroissement démographique entraînant la saturation de la capitale et la congestion routière, les travaux d'extension de la ville et des infrastructures s'avèrent être une nécessité », note la Présidence.

Coopération. Présent à l'inauguration de cette infrastructure, l'ambassadeur de l'Union européenne, Giovanni di Girolamo a, pour sa part, relevé les avantages environnementaux qu'apportera la Rcade d'Iarivo. « Moins de carburants seront



brulés et moins de temps sera perdu dans les embouteillages. Cette rocade et tous les projets autour d'elle, amélioreront la qualité de vie de la population et l'environnement à Antananarivo », a-t-il plaidé.

Tandis que l'ambassadeur de France à Madagascar, Christophe Bouchard, a souligné l'exemplarité de l'engagement résolu de la France avec l'Union européenne aux côtés de Madagascar dans un partenariat confiant et fructueux pour l'émergence du pays. Et lui d'ajouter, « C'est votre capitale de demain qui se dessine devant nous. Une capitale moderne, plus accueillante pour sa population. Nous sommes déterminés à poursuivre ce partenariat dans la réalisation de l'Antananarivo du 21e siècle, qu'il s'agisse des transports ou de la ville nouvelle de Tanamasoandro ».

Plus encore, la Rcade d'Iarivo apporte des solutions à l'agglomération de la capitale, mais surtout au désengorgement des axes environnants. Du reste, comme le souligne la Présidence, il contribuera à l'amélioration de la mobilité des personnes et des marchandises, à l'intérieur et aux abords de la ville ainsi qu'à l'accélération du développement économique de la ville et du pays tout comme au renforcement des acteurs publics du secteur des transports.

LFR 2021 - Tout pour le Sud !

HARY RAKOTO | LA VÉRITÉ | 25 JUIN 2021

Renforcer les mesures pour le développement social. C'est sur cette vision qu'une grande partie de l'élaboration de la loi de Finances rectificative 2021 a été axée par les autorités. Selon certains motifs avancés dans le corps de loi du projet rendu public hier, face aux événements sanitaires survenus au cours du premier semestre 2021, sources de nouveaux engagements gouvernementaux dans le secteur social, et afin de garantir les conditions préalables à la lettre de politique de décentralisation émergente, le financement des nouveaux projets émergents issus de la colloque pour l'émergence du Sud s'avère indispensable dans la rectification de la LFI 2021. Certes, la relance de l'économie est primordiale, notamment en ce qui concerne les branches industrielles et touristiques. Et le Gouvernement a pris des mesures en ce sens pour atténuer les effets directs sur les opérateurs à ne citer que l'allongement du délai de déclaration fiscale et l'échelonnement des paiements de l'impôt qui ont été maintenus pour soutenir la trésorerie des entreprises. Mais pour les autorités, la relance économique passe inévitablement par des investissements conséquents, notamment dans



la construction d'infrastructures économiques et sociales. Les projets prioritaires concernent entre autres le renforcement des installations sanitaires, l'aménagement et l'extension des périmètres agricoles, la construction et la rénovation des routes nationales surtout celles desservant les pôles de production et l'aménagement des zones d'émergence industrielle. Et selon eux, les 13 projets prioritaires dans les Régions d'Androy et d'Anosy, identifiés lors du colloque régional pour l'émergence du Sud, entrent dans ce cadre de la relance. On citera entre autres, le volet agriculture qui compte plusieurs projets structurants qui sont d'ores et déjà en cours d'exécution. Il s'agit de l'exploitation de terrains cultivables via des techniques innovantes agro-écologiques adaptées au contexte du Sud à laquelle s'ajoutera

l'aménagement de 200ha de terrain agricole à Ifotaka, site pilote du projet Titre Vert, dans le District d'Amboasary-Atsimo. Ou encore la mise en place de Centres de réhabilitation nutritionnelle et médicale qui auront pour mission le suivi de l'état de santé des personnes, surtout les enfants, en situation de malnutrition. En effet, la sécheresse dans le Sud du pays nécessite le déploiement de moyens humains, techniques et financiers pour lutter contre l'insécurité alimentaire. Le Gouvernement, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, renforcera ainsi les programmes de protection sociale en cours tels que la distribution de produits de première nécessité et les transferts monétaires. De cette manière, les autorités locales entendent mettre en place des solutions pérennes favorisant le changement transformationnel du Sud du pays, notamment dans les Régions d'Anosy et d'Androy. D'où la mise en place d'une ligne de budget dénommée «Nouveaux projets émergents» dans la LFR 2021 pour matérialiser les décisions prises en Conseil des ministres relatives aux projets structurels et transformationnels dans le Sud et celles relatives aux projets d'émergence qui découleront du Plan émergence Madagascar.

Développement – Des projets durables pour Ampanihy

MIRANA IHARILIVA | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 25 JUIN 2021

Alphabétisation pour tous, nutrition et sécurité alimentaire, épargne communautaire sont entre autres les projets menés en cours dans les communes du district d'Ampanihy, région Atsimo Andrefana. L'organisme CRSCDD promeut ces activités dans un objectif de durabilité des démarches.

La population reste vulnérable et exposée au « kere » en raison de la sécheresse et des aléas climatiques qui atteignent cette partie sud de la région Atsimo andrefana. « Pour le projet d'Épargne communautaire, entre quinze et trente membres par coopérative ou association cotisent par jour ou par semaine suivant un règlement intérieur bien clair. Ils peuvent ainsi ensuite emprunter de l'argent jusqu'à un certain seuil. Les membres empruntent pour diverses raisons,

des devoirs sociaux, des engagements d'investissements dans l'agriculture, l'élevage, des charrettes ou autres, ou dans l'amélioration des bénéfices pour d'autres affaires » explique un responsable de l'ONG CDD.

Près de 3800 membres sont particulièrement actifs dans les communes de Gogogogo, Belafika, Beahitse, Ankiliabo, Ejeda et Ampanihy. Les bénéficiaires des projets menés dans le district sont incités à se regrouper au sein de l'association « Voa Mamy ».

Le préfet de Toliara, Lydore Solondraza, a été invité par l'organisme à constater de visu le déroulement des opérations. Des vivres ont été par ailleurs distribués aux personnes nécessiteuses.

Porte ouverte: le Mef dévoile les réformes engagées

RIANA R. | LES NOUVELLES | 25 JUIN 2021

Le ministère de l'Economie et des finances (Mef) a organisé une porte ouverte pour mettre en avant les réformes réalisées par toutes ses directions, hier dans ses locaux à Ambatonakanga. L'objectif est de faire connaître au public les services réalisés par le ministère, les fonctions et responsabilités de chaque direction ainsi que les innovations récemment apportées.

A travers les réformes entamées actuellement, le Mef entend améliorer

la gestion des finances publiques, assurer plus de proximité auprès des usagers et améliorer les services en déployant la nouvelle technologie.

Ihaja Ranjalahy, le directeur général du trésor, avance sur ce dernier point que sa direction travaille actuellement sur la création d'une carte bancaire pour l'administration, mais également sur l'installation d'un Terminal de paiement électronique au niveau des guichets de sa direction pour simplifier les opérations effectuées par les usagers.



Ce même responsable a également fait savoir que les efforts menés dans le domaine du rapatriement de devises se poursuivent cette année.